

Ce que le féminisme n'est pas

Fabienne Messica

Rue de Seine éditions

Mars 2022, 120 pages, 18 €

Voilà un ouvrage dont le titre surprend. En effet, si la production sur cette question du féminisme est plus abondante que jamais, celles et ceux qui s'y intéressent sont plus souvent invités à découvrir «ce qu'il est» que «ce qu'il n'est pas».

Avec ce livre, Fabienne Messica, sociologue et membre de la LDH, nous plonge au cœur des débats qui, partout dans le monde, agitent le féminisme. En France, le phénomène de «courants» au sein même du féminisme n'est pas nouveau, et on se souvient encore de la violence des affrontements qui marquèrent le MLF des années 1970. Mais la montée en puissance de certaines revendications liées à des identités de groupes complexifie encore le problème et conduit à diviser le mouvement féministe en sous-groupes (féministes décoloniales, racisées, marxistes, queers, éco-féministes...), chacun d'entre eux s'opposant à l'autre et visant à l'hégémonie.

On peut se demander si l'inclusion d'autres problématiques dans les débats sur le féminisme constitue un progrès politique. Non, répond l'autrice. Car en procédant ainsi, on risque de minorer le rôle des batailles féministes pour les femmes, alors même que des droits acquis dans certaines régions du monde ne le sont nullement ailleurs. On risque aussi de diluer la spécificité des questions posées par le féminisme en plaçant celui-ci sous l'étendard unique de l'oppression, en faisant des femmes une minorité parmi d'autres! En n'en faisant aussi essentiellement des victimes.

Or, les femmes ne sont pas une minorité. Quantitativement d'abord, mais surtout parce qu'elles sont une catégorie, définie uniquement, universellement et de tout temps, par rapport à la



norme masculine. Ce qui fait le commun de toutes les femmes, nous dit F. Messica, c'est le patriarcat. Pour mener une bataille commune à partir de ce constat, il faut à la fois s'arracher au groupe d'origine (ce qui ne signifie pas s'en désolidariser) et reconnaître le caractère universel de ce patriarcat, qui ne trouve pas son origine dans la «modernité», loin de là. Le livre revient d'ailleurs sur le «mythe» d'un matriarcat qui aurait existé quelque part un jour, tout en nous replongeant dans la pensée de la grande Françoise Héritier.

Extrêmement bien documenté, ce livre permet de mieux cerner des concepts parfois mal utilisés. Il appelle aussi les féministes à se recentrer sur ce qui les unit, à renouer avec le concret de leurs luttes et la singularité de leurs mouvements. Tout un programme.

Françoise Dumont, présidente d'honneur de la LDH



Le Droit du sol

Etienne Davodeau

Futuropolis, octobre 2021

216 pages, 25 €

Etienne Davodeau, auteur des bandes dessinées *Les Mauvaises Gens. Une histoire de militants* (Delcourt, 2005, rééd. 2018) ou *Cher pays de notre enfance. Enquête sur les années de plomb de la V^e République* (coécrite avec le journaliste Benoît Collombat, Futuropolis, 2015), a publié récemment *Le Droit du sol. Journal d'un vertige*. Le livre raconte le périple qu'il a décidé de réaliser à pied entre la grotte préhistorique de Pech-Merle, près de Cahors, et la commune de Bure, dans la Meuse. La première abrite des trésors picturaux datant de plus de vingt-mille ans; la seconde s'apprête à enfouir des déchets radioactifs. L'auteur relie ces deux sites singuliers et s'interroge en chemin sur le symbole des deux legs: l'art que nos ancêtres nous ont offert, les déchets que

nous laissons à nos prochains. Etienne Davodeau croise les univers et les disciplines: il ne chemine pas seul, donne la parole aux autochtones, aux scientifiques, ingénieur agronome ou spécialiste des questions nucléaires. Et surtout, aux militants. Car la question est éminemment politique, à en juger par les dispositifs policiers toujours plus massifs qui ceignent le site de Bure et le tribunal correctionnel de Bar-le-Duc où sont jugés, à la manière de dangereux criminels, les opposants au projet Cigéo de stockage des déchets nucléaires à haute radioactivité. Lorsque l'artiste donne la parole à un avocat dépêché par la FIDH en charge de mener une enquête sur la répression à Bure, celui-ci s'émeut du comportement des «autorités publiques [qui] se livrent à un harcèlement contre les opposants au site d'enfouissement, destiné à criminaliser leur position et qui a pour effet de porter atteinte aux libertés individuelles».

Cette violence institutionnelle, responsable de la mort dramatique du jeune Rémi Fraisse à Sivens en 2014, conduit le confrère d'Etienne Davodeau, Alessandro Pignocchi, dans son ouvrage consacré au site de Notre-Dames-des-Landes, *La Recomposition des mondes* (Le Seuil, 2019), à considérer l'usage de la violence par cette nouvelle scène contestataire comme de la «légitime défense». Si la question reste ouverte, il est certain qu'une justice indépendante des pouvoirs politiques et économiques est impérieuse, pour garantir effectivement son rôle de garde-fou face aux défis environnementaux à venir. Il en va du crédit de l'institution judiciaire, garante des libertés individuelles et non valet du pouvoir exécutif.

Charles Drapeau, magistrat de l'ordre judiciaire